NOUVELLES DE LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Numéro 13
Décembre 2005

Les dernières nouvelles du Réseau Environnement de Genève et de la Maison internationale de l'environnement, à Genève

UNEP/ BALGHADIKAN

2006 : L'Année internationale des déserts et de la désertification

Hama Arba Diallo, Secrétaire exécutif, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD)

La question de la désertification est souvent brouillée par une idée fausse mais néanmoins très répandue, selon laquelle la désertification serait un problème « naturel » de progression des déserts dans de lointains pays en développement.

Bien entendu, la réalité est tout autre. Il s'agit, une bonne fois pour toutes, de purger le débat public de la notion de « progression des déserts », et que tout le monde comprenne que la désertification est liée à la dégradation ou à la perte de productivité biologique des terres ; que ce phénomène existe dans le monde entier, et qu'il est imputable à des activités humaines et aux variations du climat.

La désertification a des conséquences désastreuses et un coût économique et social immense. Avec la perte des moyens de subsistance et des ressources naturelles, la sécurité alimentaire devient un problème majeur, qui déclenche des événements en chaîne – pauvreté, migration, conflits – aux effets désastreux.

Les moyens de subsistance de plus d'un milliard de personnes dans une centaine de pays, sont aujourd'hui directement menacés par la dégradation des zones arides. Le message est clair : il s'agit d'un problème planétaire qui ne saurait attendre. L'Année internationale des déserts et de la désertification 2006 offre une occasion unique de sensibiliser le public à cette question de portée véritablement mondiale.

Tout en se consacrant entièrement aux menaces de désertification d'origine anthropique, l'Année internationale des déserts et de la désertification vise également à célébrer les écosystèmes et la diversité culturelle uniques des déserts naturels de la planète. En tant qu'organisme chef de file, le Secrétariat de l'UNCCD a créé un logo spécial pour promouvoir la sensibilisation du public. Ce logo rassemble en une seule image les deux thè-

Sommaire

1 2006 : L'Année internationale des déserts et de la désertification

3 Désertification, synergies et développement durable

5 La désertification vue de l'espace

7 Tables rondes récentes du GEN

8 Réunions et événements portant sur l'environnement à Genève et aux alentours

Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage OFEFP

Produit grâce au généreux soutien de l'OFEFP

NatureNotes

La disparition des zones humides

Les zones humides sont l'un des écosystèmes les plus diversifiés et les plus productifs de la planète. Mais en Suisse comme ailleurs, elles ont longtemps été considérées comme inutiles et superflues. Depuis 1800, environ 90% des zones humides de ce pays ont été détruites pour améliorer les terres en vue de leur exploitation par l'homme.

mes : la lutte contre la dégradation des zones arides et la promotion de la conservation et du développement durable des écosystèmes désertiques.

Nous avons également lancé un concours de photos pour faire connaître cette Année internationale. Un prix sera décerné aux trois photographes qui auront le mieux su dépeindre le problème de la dégradation des terres, sur les plans à la fois conceptuel et artistique.

Wangari Maathai, Lauréat 2004 du Prix Nobel de la Paix, et S.E. Cherif Rahmani, ministre algérien de l'Environnement, nous font en outre l'honneur d'être les porte-parole honoraires de l'Année internationale des déserts et de la désertification.

Films, séminaires et expositions

Les pays et les organisations internationales sont tous invités à célébrer cette Année internationale et à soutenir les activités très variées prévues dans ce cadre : conférences, ateliers, séminaires sur les déserts et la désertification, ainsi que divers évènements culturels.

Le Gouvernement espagnol, par exemple, a prévu une conférence sur la migration et la désertification, qui traitera des liens essentiels entre la dégradation des terres, la pauvreté et la migration. Le Gouvernement italien a, quant à lui, prévu un Festival international de films sur les déserts et la désertification, intitulé « Nuits de désert », pour sensibiliser le public aux dimensions sociales et culturelles de la désertification.

En Allemagne, le gouvernement régional bavarois prévoit une grande exposition archéologique et culturelle sur les déserts du monde, qui retracera l'origine et l'évolution des déserts sur plusieurs milliers d'années. Toute une gamme de « souvenirs » est également prévue, dont une série de timbres commémoratifs sur les deux thèmes : déserts et désertification.

Nous espérons que la mobilisation importante autour de l'Année internationale imprimera un élan puissant qui durera longtemps. Si nous voulons promouvoir le développement durable dans les écosystèmes arides de la planète, il faut absolument que nous mettions tout en œuvre pour faire comprendre au public ce qu'est réellement la désertification.

Le Secrétariat de l'UNCCD se trouve à Bonn et possède un petit bureau de liaison à la Maison internationale de l'environnement à Genève. Pour tout renseignement complémentaire sur l'Année internationale des déserts et de la désertification, consulter:

http://www.unccd.int

Logo pour l'Année internationale des déserts et de la désertification.

PME et développement durable

Le service cantonal du développement durable a édité en juin 2003 le guide « PME et développement durable ». Depuis, une mise en pratique du guide s'est réalisée de février en juin 2005 auprès d'une vingtaine de PME représentatives du tissu économique genevois, sous forme d'expériences pilotes visant à intégrer les principes du développement durable au sein de leur gestion quotidienne. La démarche consistait en une évaluation des points forts et des points faibles de l'entreprise, puis en une définition des priorités de la PME vis à vis du développement durable. Un plan d'actions simples était alors élaboré. Les entreprises ont ainsi pu comprendre la portée concrète du développement durable, pris conscience des possibilités d'amélioration en la matière, et vu comment le transposer de manière simple et pratique dans leur gestion quotidienne.

Une brochure et un film présentant les actions et les retours d'expériences des entrepreneurs ayant participé à la démarche sont à disposition.

Pour tout renseignement : Service cantonal du développement durable, 53, avenue Blanc, CH-1202 Genève, Suisse, Tel : 022 327 89 90, Fax : 022 327 89 79, www.geneve.ch/agenda21.

Désertification, synergies et développement durable

Bakary Kante, Directeur, PNUE, Division des Conventions sur l'environnement

Dans de nombreuses régions du monde, la lutte contre la désertification et la poursuite du développement durable sont une seule et même chose. Or, la réussite des stratégies à long terme visant à éradiquer la pauvreté dans les zones arides, passe par l'utilisation durable des ressources naturelles dont dépendent les populations démunies. Les programmes de protection des zones arides ne peuvent donc être couronnés de succès que s'ils s'attaquent aussi aux pressions quotidiennes de la pauvreté.

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) vient confirmer ce lien. En encourageant une meilleure compréhension des interactions complexes entre les systèmes humains et naturels, elle vise à habiliter l'homme à exploiter durablement les ressources de sa planète. En tirant parti des leçons du passé, elle s'attache à instaurer des partenariats nouveaux entre les pays affectés et les donateurs, tout en privilégiant la mise en place de projets participatifs.

Basé à Nairobi, au coeur des zones arides africaines, le Programme des Nations Unies pour l'environnement attache depuis longtemps une grande importance au problème de la désertification, que ce soit en 1977, en organisant la Conférence des Nations Unies sur la désertification, ou en 1994, en soutenant la création de l'UNCDD. Nous poursuivrons sur cette voie tout au long de l'Année internationale des déserts et de la désertification. À cette occasion, nous allons d'ailleurs publier notre rapport sur l'Avenir de l'environnement mondial pour les déserts et, en juin 2006, nous co-organiserons la Conférence internationale sur l'avenir des zones arides en Tunisie.

Des stratégies pour le succès

Nous continuerons également à investir dans notre portefeuille varié de projets et d'activités dans les régions arides, en partant de l'idée que certaines stratégies de base sont essentielles à la lutte contre la désertification. Parmi les thèmes prévus figurent :

1 – **L'anticipation des impacts des changements climatiques.** Dans nombre de zones arides, on s'attend à ce que les changements climatiques aient une incidence sur l'approvisionnement en eau douce, sur les écarts extrêmes de température, sur l'humidité et la température des sols, sur la production agricole et sur les écosystèmes. Simultanément, la dégradation des zones arides influencera les climats locaux ainsi que le cycle mondial du carbone (sous l'effet du déboisement et des activités connexes), et l'albédo de la surface terrestre (la verdure absorbant la lumière, tandis que les superficies dénudées la reflètent).

Heureusement, les mesures d'adaptation aux changements climatiques coïncident souvent avec les mesures nécessaires pour faire face à la sécheresse et à la désertification. En se préparant au climat de demain, les pays arides peuvent prendre des mesures associant les avantages de la lutte contre la désertification aujourd'hui, et les avantages de l'adaptation au climat demain. Pour permettre aux gouvernements et aux principaux intéressés d'exploiter au mieux ce type de synergies, nous devons sans attendre évaluer de façon plus scientifique les impacts potentiels des changements climatiques sur les différents pays au 21e siècle.

2 – **L'encouragement des projets de sylviculture**. Le boisement et le reboisement des terres dégradées sont parmi les meilleurs moyens d'exploiter les synergies avec les Conventions sur les changements climatiques et sur la diversité biologique. En plantant des arbres, les pays arides peuvent réduire la désertification tout en maintenant, voire en enrichissant la diversité biologique. Qui plus est, les projets d'agroforesterie qui intègrent des arbres dans les terres agricoles sont susceptibles d'apporter des avantages environnementaux et socio-économiques supplémentaires.

Les projets de sylviculture peuvent également aider à atténuer les changements climatiques en favorisant la séquestration du carbone, ce qui permet de générer des revenus supplémentaires sur les marchés du carbone. Bien structurés, de tels projets peuvent également attirer des fonds à travers le Mécanisme de développement propre instauré par le Protocole de Kyoto.

3 – **Le renforcement des capacités techniques**. Un large éventail d'organisations et de fonds peut être mobilisé pour renforcer les compétences techniques et les institutions nationales nécessaires à la lutte contre la désertification. Le PNUE, par exemple, collabore actuellement avec 35 pays qui évaluent eux-mêmes les capacités dont ils ont besoin pour faire face à des problèmes environnementaux planétaires, comme la dégradation des terres.

Nombre d'organismes, tels que le Programme des Nations Unies pour le

Nature*Notes*

Où est ma maison?

En Europe, l'hirondelle de rivage *Riparia riparia* a commencé à décliner dans les années 1970 et 1980, lorsque ses zones d'hivernage du Sahel ont été frappées par la sécheresse. Aujourd'hui, elle est toujours menacée par la correction des rivières et le renforcement des berges à l'aide de rochers et de béton.

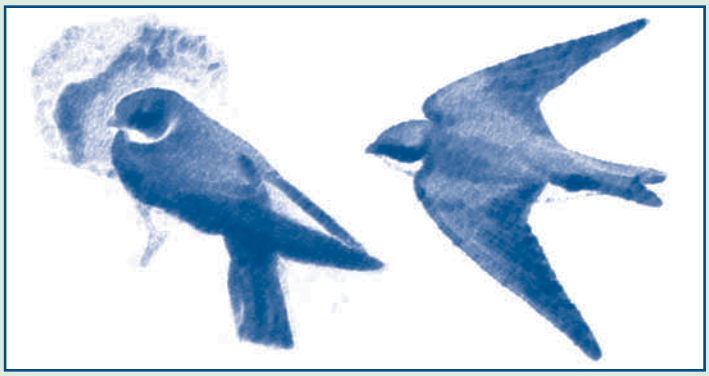

développement et la Banque africaine de développement, se sont également engagés à renforcer les capacités techniques des pays arides. Le Fonds pour l'environnement mondial, par le biais du Programme opérationnel sur la gestion durable des terres, soutient des initiatives visant à renforcer les synergies entre la lutte contre la désertification et l'atténuation des impacts des changements climatiques. Autre voie prometteuse : le Nouveau partenariat pour le développement en Afrique (NEPAD).

4 – **L'approche par écosystème**. Le meilleur moyen de réaliser la conservation et l'utilisation durable des zones arides consiste à instaurer une gestion intégrée des terres, de l'eau et des ressources biologiques. Le PNUE, par exemple, soutient un projet de renforcement des capacités en Afrique occidentale, qui associe la gestion adaptative des écosystèmes à une agroforesterie génératrice de revenus.

Des études ont montré que chaque dollar investi dans la lutte contre la dégradation des sols et dans la lutte contre la désertification peut raisonnablement générer plus de trois dollars en avantages économiques. Utiliser des outils de comptabilité environnementale pour évaluer les services des écosystèmes et recenser de tels avantages potentiels, peut aider à quantifier les nombreuses possibilités bénéfiques à tous qu'offre l'approche par écosystème.

5 – **La promotion des principes du développement durable.** Les parties prenantes et le grand public seront plus enclins à soutenir des politiques environnementales et de lutte contre la désertification, si celles-ci vont dans le sens des priorités centrales d'un pays en matière de développement. Les gouvernements devraient envisager d'adopter des politiques durables en matière d'alimentation et d'eau, d'intégrer la problématique des zones arides dans leurs stratégies de développement et de lutte contre la pauvreté, et d'approfondir les liens entre la pauvreté et les zones arides.

C'est la raison pour laquelle, dans ses projets financés par le FEM, de plus en plus nombreux, le PNUE privilégie la gestion durable de l'agriculture, de même que la gestion des parcours et des zones boisées. Ces projets de lutte contre la désertification encouragent la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire, des objectifs des Conventions sur les changements climatiques et sur la diversité biologique, sans oublier ceux de la lutte contre la pauvreté. Tisser de tels liens peut aider à étendre la gamme des acteurs engagés dans un projet et à accroître les chances de mobiliser des ressources supplémentaires.

NatureNotes

A table!

Les marges des zones humides et les eaux stagnantes peu profondes servent d'habitat à des plantes carnivores fascinantes, y compris la rosée du soleil ou rossoli *Drosera* spp. et la grassette *Pinguicula* spp.

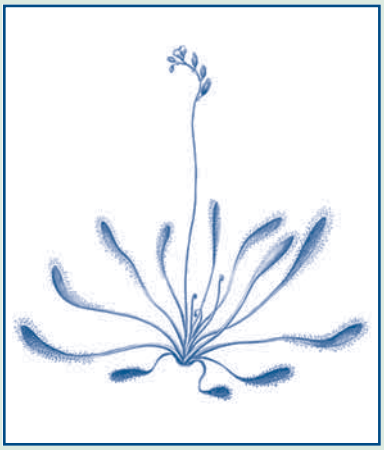

Or, la survie de ces plantes dépend de la conservation de leurs habitats, fragiles et en déclin.

NatureNotes

A l'eau?

L'amphibien le mieux adapté aux conditions alpestres est la grenouille rousse *Rana temporaria*, qui se trouve dans les étangs jusqu'à 2600 m d'altitude.

Toutefois, sa reproduction est mise en péril par le drainage des prairies inondables, le nivellement des sols pour créer des pistes de ski et l'acidification des lacs.

Déclaration des Nations Unies pour l'Année internationale des déserts et de la désertification

En décembre 2003, l'Assemblée Générale des Nations Unies déclarait 2006 l'Année internationale des déserts et de la désertification.

Dans sa déclaration officielle, l'Assemblée Générale :

Invite tous les pays à créer des comités nationaux ou des organes de coordination et à célébrer l'Année en organisant des activités appropriées ;

Demande à toutes les organisations internationales compétentes et à tous les États Membres d'appuyer les activités liées à la désertification, y compris la dégradation des sols, qui seront organisées par les pays touchés, en particulier les pays africains et les pays les moins avancés ;

Et

Encourage les pays à contribuer, dans la mesure du possible, à la mise en œuvre de la Convention et à lancer des initiatives spéciales pour célébrer l'Année, l'objectif étant de renforcer l'application de la Convention.

La désertification vue de l'espace

Pascal Peduzzi, chef de l'Unité de pré-alerte environnementale PNUE/DEWA/GRID-Europe

Les déserts sont des écosystèmes naturels, avec leur beauté intrinsèque, qu'il ne faut pas confondre avec la désertification, un processus inhérent à la dégradation de l'environnement, qui transforme des régions accueillantes en zones inhospitalières et dégradées.

Les images satellite présentées ci-après donnent deux exemples de changements environnementaux spectaculaires, imputables à des pratiques non durables et/ou à des changements climatiques. L'ampleur et la rapidité des changements causés par les activités humaines sont impressionnantes. Si les modifications sont difficilement décelables au jour le jour, la comparaison entre deux images prises à seulement quelques années ou décennies d'intervalle, révèle des changements spectaculaires occasionnés par le processus de désertification. Ces images devraient nous inciter à réagir plus énergiquement à de telles tragédies humaines et écologiques.

La différence entre la formation des déserts...

Deux principes climatiques sont à l'origine de la formation des déserts. Dans la zone inter-tropicale, où les rayons du soleil sont quasiment perpendiculaires, l'air se réchauffe et s'élève dans l'atmosphère, créant des zones de basse pression qui attirent les masses d'air chargées d'humidité en provenance des latitudes voisines, de 20°-30° nord et sud. Les masses d'air qui se sont élevées au-dessus de l'équateur, redescendent sur les tropiques où elles engendrent des zones de haute pression quasi-permanente. Cela éloigne les nuages et l'humidité et crée des zones arides comme les déserts du Sahara, du Kalahari ou de l'Australie centrale.

D'autres déserts sont formés par les grandes chaînes de montagnes telles que les Andes ou l'Himalaya. Lorsqu'une masse d'air s'élève par-dessus les montagnes, elle se refroidit et perd sa capacité à retenir l'eau : il en résulte des précipitations de neige ou de pluie. Lorsque l'air passe de l'autre côté de la montagne, il est plus sec et se réchauffe plus rapidement à mesure qu'il descend, produisant des vents chauds et secs. Le désert de Gobi en Mongolie et celui d'Atacama au Chili, font partie de ce type de déserts.

Bien que ces deux phénomènes expliquent la formation de nombreux déserts naturels de la planète, ils ne s'appliquent pas au processus de désertification d'origine anthropique. Le processus de dégradation des zones arides est très différent, plus rapide – et il est dû à l'homme.

... et la désertification

Les feux de brousse générés par l'agriculture sur brûlis peuvent détruire les sols et la végétation en plus de dégager dans l'atmosphère une grande quantité de dioxyde de carbone. Bien que les cendres de ces feux contiennent encore de la matière organique, celle-ci est facilement dispersée par l'eau et les vents. La diminution du couvert végétal réduit l'infiltration de l'eau, ce qui accroît le ruissellement et l'érosion éolienne.

Lorsqu'un sol peu profond est exposé à des températures élevées (par ex. lors d'incendies), il perd sa cohésion et sa capacité de rétention d'eau. Bientôt, il n'est plus à même de soutenir la pression de l'agriculture et de l'élevage, obligeant les communautés locales de se déplacer. Si elles conservent des pratiques agricoles et d'élevage non durables sur leurs nouvelles terres, le cycle se répète inexorablement. Une fois endommagé, un sol riche et sain, propice à l'agriculture, met plusieurs années voire plusieurs décennies pour se rétablir.

Une autre cause importante de la désertification découle du prélèvement d'eau pour l'irrigation ou l'industrie. C'est ainsi que de nombreux lacs ont été asséchés, par exemple la mer d'Aral (voir images satellite).

La déforestation peut également engendrer une désertification. Lorsque la pluie tombe sur une forêt, le feuillage démultiplie la surface d'évaporation. C'est ainsi qu'une grande partie de l'eau de pluie s'évapore avant même d'atteindre le sol, pour former de nouveaux nuages permettant aux pluies d'atteindre des zones plus à l'intérieur des continents. Une fois la forêt coupée, la surface au sol ne permet pas une

Mer d'Aral : quand le coton absorbe une mer

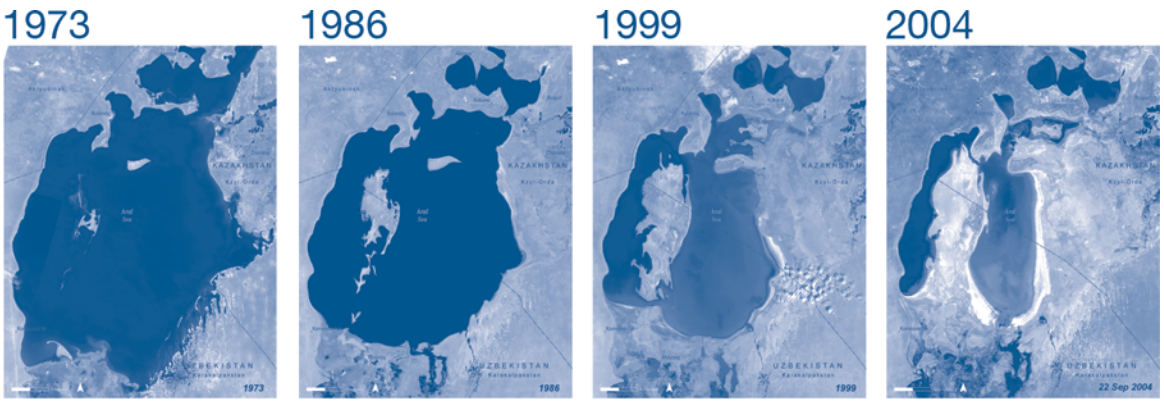

La mer d'Aral était autrefois la quatrième mer intérieure du globe, et couvrait 66 000 km2. Les problèmes commencèrent dans les années 1960 et 1970, avec l'augmentation spectaculaire des prélèvements d'eau dans ses principaux affluents pour irriguer les cultures de coton des terres arides de l'Asie centrale soviétique. En 1987, cette mer avait perdu près de 60 % de son volume et 14 mètres de profondeur et vu sa salinité doubler, sonnant le glas de la pêche commerciale. Des tempêtes toxiques, contenant de fines particules de sable et de sel provenant du sous-sol marin desséché, balaient la région. Les habitants du pourtour de la mer d'Aral ont une espérance de vie nettement plus faible que dans les régions environnantes. La mer d'Aral a perdu près des trois quarts de sa superficie en l'espace de 50 ans et s'est scindée en deux : la mer du Nord et la mer du Sud. [1]

[1] *PNUE, 2005: "One Planet, Many People: an atlas of our changing environment", Nairobi 332 p.*

Lac Tchad : la mort d'un lac

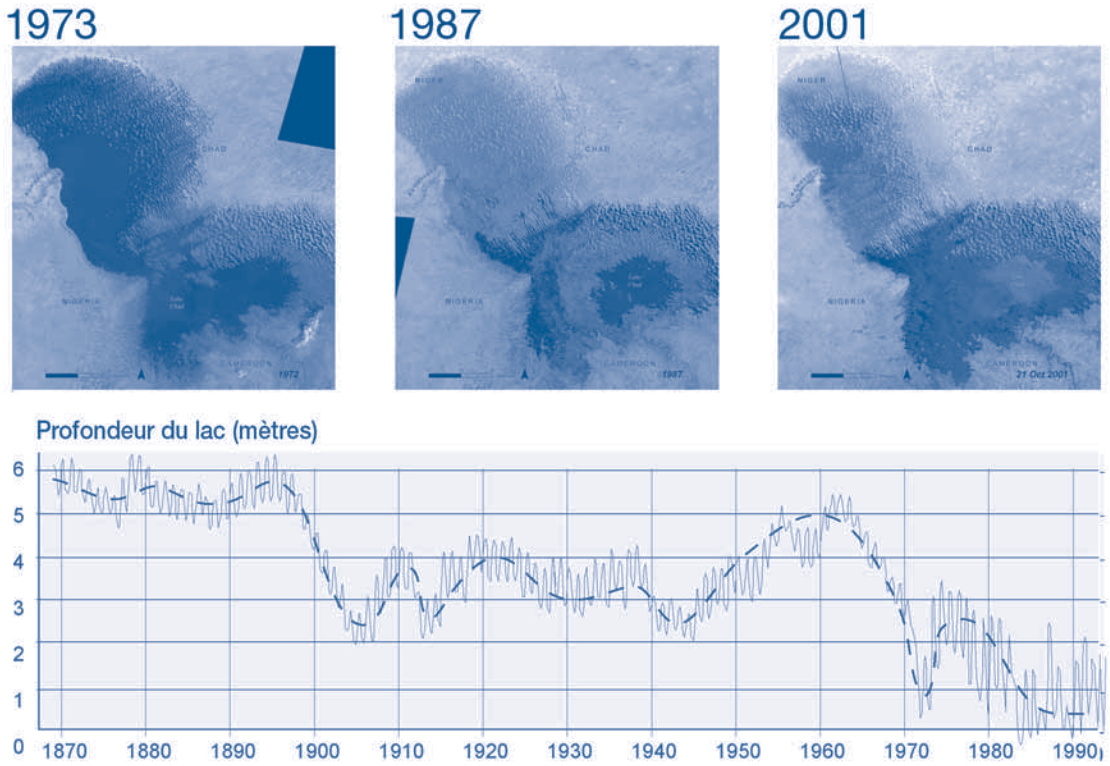

Niveau du Lac Tchad, redessiné d'après Jean-Claude Olivry *et al.*, 1996, hydrologie du lac Tchad: Paris, ORSTOM, p.2006
US. Geological Survey, 1998, Earthshots; satellite images of environmental change: Sioux Falls, www.usgs.gov/Earthshots

Situé à la jonction entre le Nigeria, le Niger, le Tchad et le Cameroun, le lac Tchad était autrefois le sixième lac du monde par sa superficie. Sous l'effet des sécheresses persistantes, il a perdu près des neuf dixièmes de sa superficie. Il possède un vaste bassin hydrographique – 1,5 millions km² – mais ne reçoit pratiquement aucun apport d'eau des régions arides du Nord et est alimenté à 90 % par le fleuve Chari. Ce lac a un lit plat et peu profond, et même avant la sécheresse, sa profondeur n'excédait pas 5 à 8 mètres. Considéré comme un marais profond, le lac Tchad, était autrefois la deuxième plus grande zone humide d'Afrique ; il était alors très productif et riche en biodiversité. Ce lac dépend étroitement de la pluviosité et son niveau peut chuter brutalement lorsqu'elle est insuffisante. Les pluies représentent 20 à 85 % de ses apports d'eau. Les prélèvements d'eau dans le lac et dans le fleuve Chari peuvent être importants en périodes de faible débit, mais la pluviosité demeure un facteur déterminant pour le niveau du lac. Ces images révèlent le déclin progressif de la superficie du lac, passée de 22 902 km² en 1963 à 304 km² à peine en 2001 [2]

[2] *PNUE, 2005: "One Planet, Many People: an atlas of our changing environment", Nairobi 332 p.*

aussi grande évaporation. Le cercle vertueux est rompu, comme par exemple en Côte d'Ivoire, où plus de 90% de la forêt a disparu depuis 1960, engendrant une importante diminution des précipitations à l'intérieur des terres.

Enfin, nos émissions de gaz à effet de serre sont, elles aussi, susceptibles de jouer un rôle croissant dans le processus de désertification. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, les précipitations risquent fort d'augmenter à l'échelle mondiale sous l'effet du réchauffement climatique. Toutefois, ce phénomène sera inégalement réparti. Nombre de modèles climatiques prévoient une baisse des précipitations moyennes dans des régions déjà arides d'Asie centrale, de la Méditerranée, d'Afrique australe et d'Australie. Les images satellite du lac Tchad montrent comment cette région s'est asséchée en l'espace de quelques décennies, principalement sous l'effet d'un changement climatique exacerbé par des pratiques agricoles non durables.

NatureNotes

Rendez-moi mon île!

L'habitat naturel de la sterne pierregarin *Sterna hirundo* est constitué par les îles naturelles de gravier et de sable, des grands cours d'eau et des embouchures de fleuves. En Suisse, un si grand nombre de rivières ont été « corrigées » et d'îles supprimées ou exploitées pour le ciment, qu'aujourd'hui, les dernières colonies d'hirondelles dépendent de l'aménagement de sites artificiels, par exemple des îlots de gravier et des plateformes flottantes.

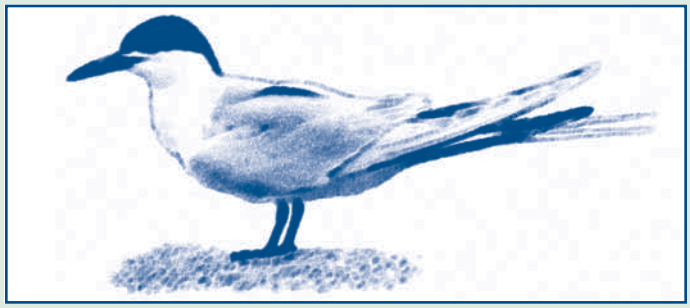

Tables rondes récentes du GEN

Objectifs du millénaire pour le développement

À la veille du ***Sommet mondial*** tenu en septembre dernier à New York, le Réseau Environnement de Genève a organisé une table ronde pour évaluer les efforts accomplis par les gouvernements dans le but de réaliser les ***Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)***. Cette table ronde a rassemblé, sous la direction du Service de liaison non gouvernemental des Nations Unies (UN/NGLS), des représentants du PNUE, du PNUD, de la CNUCED, de l'OMS, de l'Union mondiale pour la nature (UICN) et de New Synergies in Development (NSD).

Les participants ont estimé qu'à ce jour, les progrès relatifs à l'accomplissement des OMD étaient partiellement positifs. Certains pays parviendront effectivement à atteindre des OMD, mais il faut consolider le nouvel élan politique généré par le Sommet mondial, et le traduire par des engagements financiers supplémentaires. Les OMD et les discussions qu'ils ont suscitées ont certes réussi à sensibiliser l'opinion publique. Par contre, plusieurs participants se sont déclarés préoccupés par la situation des pays d'Afrique subsaharienne et d'Europe de l'Est.

Les débats ont porté sur des sujets tels que : la nécessité de reconsidérer les stratégies nationales de développement, fondées sur une croissance à vocation exportatrice comme moyen d'échapper au piège international de la pauvreté ; la nécessité de prendre en compte, dans l'équation du développement, les coûts liés à l'inaction, notamment les dépenses de santé et la perte de rendement dus à l'incapacité de garantir une eau salubre et un assainissement adéquat ; la nécessité d'insister davantage sur les liens qui existent entre d'autres OMD et l'environnement; et le besoin, à plus long terme, de trouver des solutions pour remplacer les combustibles fossiles qui sont actuellement notre principale source d'énergie.

Accès et le Partage des Avantages

En octobre, une table ronde a évalué les progrès accomplis pour un régime international sur ***l'Accès et le Partage des Avantages (APA)***. En 2004, les Parties à la Convention sur la diversité biologique de 1992, ont entamé des négociations autour d'un nouveau régime visant à « promouvoir *l'accès aux ressources génétiques et* le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation ». L'importance capitale de la réussite de ces discussions pour l'avenir de la Convention a été largement reconnue. Il s'agira de trouver un équilibre viable entre équité et savoirs traditionnels d'une part, et entre droits de propriété intellectuelle et partenariats commerciaux de l'autre.

Présidée par un représentant de l'Institut international du développement durable (IIDD), cette table ronde a notamment permis d'entendre des exposés préparés par le PNUE, l'UICN, l'OMPI, l'ICTSD (Centre international pour le commerce et le développement durable) et l'OFEFP (Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage).

Cette réunion a révélé des avancées concrètes dans la mise en œuvre des dispositions de la Convention en matière d'APA, notamment l'adoption des Directives de Bonn et le lancement de discussions sur l'APA. Dans le cadre des débats en cours, les positions de plusieurs acteurs ont pris forme, avec des dissensions majeures afin de déterminer si un tel régime devait être juridiquement contraignant, ainsi que sur sa structure et sa portée.

Les questions contentieuses deviennent de plus en plus complexes et interdépendantes, et concernent notamment la traçabilité, l'accès non discriminatoire, le choix des instruments, l'exigence de la révélation d'origine, les mesures de protection des savoirs traditionnels, et les mesures de mise en conformité et de surveillance.

Des discussions similaires se déroulent dans d'autres cadres tels que la FAO, l'OMPI et l'OMC. Le régime d'APA qui sera adopté en vertu de la CDB devra être compatible avec les régimes commerciaux et les régimes de propriété intellectuelle.

Nature*Notes*

Hallo biber!

Le castor eurasien Castor fiber, qui est le plus grand rongeur d'Europe, est considéré comme un indicateur de système fluvial sain. Abondante autrefois en Suisse, cette espèce y a été chassée jusqu'à son extinction, autour de 1820.

Un programme suisse de réintroduction a été lancé dans les années 1950, sous l'impulsion des naturalistes Maurice Blanchet et Robert Heinard de Genève. Aujourd'hui, Pro Natura et Les Amis de la Terre Baselland, mènent une campagne intitulée « Hallo castor », afin de restaurer les zones humides autour de la ville de Bâle. Voir

http://www.hallobiber.ch/

Sélection de liens sur la désertification

ISRIC – Information mondiale sur les Sols :
www.isric.nl
(en anglais seulement)

PNUE – Exposé de l'Institut Smithsonian sur les terres sèches :
www.nasm.si.edu/ceps/drylands/fr/drylands.html

FAO – site sur la désertification :
www.fao.org/desertification/default.asp?lang=fr

IISD – liste de liens pour la désertification :
www.iisd.ca/linkages/desert/desertsites.html
(en anglais seulement)

MEDACTION – site universitaire sur les politiques de combat de la désertification :
www.ncl.ac.uk/medaction
(en anglais seulement)

Observatoire du Sahara et du Sahel :
www.unesco.org/oss/v_fr/presentation.htm

PNUD – Centre de développement sur les terres sèches :
www.undp.org/drylands
(en anglais seulement)

« Tempête du désert de Beijing », article du journaliste Ron Gluckman :
www.gluckman.com/ChinaDesert.html
(en anglais seulement)

Réunions et événements portant sur l'environnement à Genève et aux alentours

Date	Réunion (organisateur/renseignement)
28 novembre - 2 décembre	Première réunion du Groupe d'experts sur les meilleurs techniques disponibles et les meilleures pratiques environnementales (MTD/MPE). Tél. : +41 22 917 8191, ssc@pops.int, www.pops.int
5-7 décembre	CEE-ONU, 10e réunion du Comité d'examen du respect des dispositions. Tél. : +41 22 917 0107, public.participation@unece.org, www.unece.org/env/pp
12–16 décembre	Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, CEE-ONU. Tél. : +41 22 917 2370, air.env@unece.org, www.unece.org/env/lrtap
14 décembre	Conférence finale du projet EUROMARKET, "L'évolution du secteur de l'eau en Europe et sa possible libéralisation : enjeux et conséquences », Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Lausanne. http://www.epfl.ch/mir/euromarket
14–16 décembre	Groupe de travail sur l'eau et la santé : Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux. Tél. : +41 22 917 4444, water.convention@unece.org, www.unece.org/env/water

Un calendrier des prochains événements en relation avec l'environnement prévus à Genève est disponible à l'adresse : http://www.environmenthouse.ch/

A. GHAI

Plongeurs et volontaires nettoient les ports et les rives du Léman

En septembre 2005, un nettoyage coordonné a été organisé pour la première fois dans les ports de l'ensemble du Léman. Plus de 1000 volontaires, dont 600 plongeurs, ont ramené à la surface une bonne vingtaine de tonnes de déchets, tels que bouteilles en verre et en plastique, cannettes en aluminium, pneus, pièces d'ordinateur, bicyclettes et batteries de voitures.

Vous voulez en savoir plus ou participer à l'action de 2006, rendez-vous sur

http://www.netleman.ch/

Nouvelles de la Maison de l'environnement

Numéro 13
Décembre 2005

Ce bulletin donne des renseignements fournis par différentes organisations. Les informations qu'il apporte sont exclusivement d'ordre général et ne reflètent pas les vues officielles de ces organisations ou des Nations Unies.

Les lecteurs sont invités à reproduire son contenu à condition d'indiquer leur source.

Publié à Genève par le Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Pour un abonnement gratuit (version électronique ou sur support papier), ou pour des renseignements concernant les articles, veuillez contacter :

Réseau Environnement de Genève
Maison internationale de l'environnement
11-13, chemin des Anémones
1219 Châtelaine, Suisse
Tel. +41 22 917 8326
Fax +41 22 797 3464
Courriel :
gen.secretary@unep.ch

Nature*Notes*: Nikki Meith
Consultants pour Nature*Notes*: Denis Landenbergue et Wendy Strahm

Ce bulletin est disponible, et peut être téléchargé, en anglais et en français, sur Internet au :

www.EnvironmentHouse.ch